

Législation sociale (autoformation)

RÉF | 2743

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Les modules d'autoformation de l'Enseignement à distance organisé en E-learning vous aident à mener à bien votre projet d'apprentissage, quel que soit votre niveau scolaire ou votre âge. Grâce à ce dispositif, vous travaillez à votre rythme, où et quand vous le souhaitez. Une équipe administrative vous oriente, vous conseille et vous soutient tout au long de la formation. Les cours, disponibles sur la plateforme de formation Moodle, se composent de leçons, d'exercices accompagnés de leur solution ainsi qu'un "travail/devoir" à réaliser et à déposer en ligne. Un enseignant, spécialiste de la matière, corrigera, commentera votre travail et répondra à vos questions. Il vous accompagnera tout au long de votre formation.

Programme

Le cours est divisé en 4 parties :

- Les contrats
- L'organisation et la protection du travail
- L'Office National de Sécurité Sociale
- Législation internationale et nationale.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Horaire

Début

Permanent

Coût

27 euros par an - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

Il est conseillé d'avoir accompli le deuxième degré.
Avoir une bonne connaissance de la langue française.

administratifs

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

- Il est nécessaire de s'inscrire en ligne via le site internet e-learning.cfwb.be
- Vous pouvez joindre la Direction de l'Enseignement à distance organisé en e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles par téléphone du lundi au vendredi au 02/690.82.82.
- Le service est accessible au public sur rendez-vous uniquement

Organisme

Fédération Wallonie-Bruxelles - e-learning

Avenue de l'Héliport 16

1080 Bruxelles

Tél: 02 690 82 82

<http://www.elearning.cfwb.be>